A propos d'une affaire d'escroquerie

Nous avons annoncé ces jours derniers que le Parquet de la Seine avait inculpé d'escroquerie une aviateur très connu dans la région et avait chargé le Parquet de Lille d'ouvrir une enquête sur ce qui avait pu être fait dans le Nord.

L'aviateur, disions-nous, serait venu il y a quelques mois, rendre visite à de nombreuses personnalités du monde industriel et commercial, afin de leur montrer les avantages de la création d'une ligne postale aérienne.

De l'enquête que nous-mêmes avons faite dans les banques et auprès de certaines personnes ayant rencontré cet aviateur, il résulte qu'aucun fonds n'a été déposé en banque, qu'aucun subside n'a été versé.

Nous sommes donc en mesure de dire qu'en ce qui concerne la région de Lille, aucune escroquerie n'a été commise par la personne inculpée.

Le Congrès international des anciens combattants

Soixante délégués français, allemands, belges, italiens, autrichiens, anglais, américains serbes et russes représentant divers groupements de leur pays assistent au Congrès international des anciens Combattants qui s'est ouvert hier matin à Luxembourg, sous la présidence de M. Marcel Hérand, président de la Fédération interalliée des anciens Combattants.

Le programme du Congrès vise notamment l'action pour le maintien de la paix, le rapprochement entre les nations belligérantes au cours de la guerre 1914-18, le désarmement des esprits, la rectification des fausses nouvelles tendant à créer des conflits, le statut international des prisonniers de guerre.

LIBÉRATION DES DÉTENUS ASCASO, DURETTI ET JOVER

A l'exception de M. Albert Sarraut, retenu à la Chambre, les ministres se sont réunis samedi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Le Conseil a procédé à l'expédition des affaires courantes. Le Conseil des ministres a décidé de libérer les trois détenus Ascaso, Duretti et Jover, dont l'extradition demandée par le Gouvernement argentin et primitivement accordée par le Gouvernement français n'a pu avoir lieu dans les délais légaux.

Les détenus ont quitté la Conciergerie à 16 h. 30.

L'ASSASSINAT DE L'INTENDANT GÉNÉRAL DEVERRE

Au cours de l'enquête sur le crime du train 30, M. Carbonnel, commissaire de police mobile de Dijon, a établi que le marteau qui servit à assommer l'Intendant Général Deverre, provient de la région grenobloise et porte les initiales C.N.

Le journal, ensanglanté et à demi-brûlé, qui a été trouvé non loin du corps est également un journal de courses du Sud et répandu dans la région dauphinoise.

On a trouvé d'autre part aujourd'hui le long de la voie ferrée, près de Vougeot, un carnet appartenant à la victime et lancé par la portière par l'assassin, ce qui démontre que le meurtrier n'a pas sauté du train avant Dijon.

A la suite de l'arrestation à Nancy d'un Italien venant de Grenoble par Dijon et dont les bagages avaient voyagé par le train 30, le commissaire de police mobile de Dijon est parti pour Nancy pour vérifier l'alibi du voyage invoqué par le voyageur.

— " Donnes lui une frite à ton chien ! "
— " Non mâle !... elles sont frites à l'
HUILE DE TABLE DES CHARTREUX
c'est pas fait pour les chiens !

COUR D'APPEL DE DOUAI

ÉPILOGUE DU PROCÈS BOUTELOUP AGENT D'AFFAIRES VÉREUX A DOUAI

Louis Bouteloup, agent d'affaires installé rue Victor-Hugo, à Douai, s'était vu condamner à un an et un jour de prison par le Tribunal correctionnel pour abus de confiance.

Sur appel de sa part, l'affaire était venue voici huit jours devant la Chambre des Appels correctionnels.

La Cour a rendu hier samedi, son arrêt. *Elle a confirmé la décision des premiers juges, mais indulgente, elle a accordé au prévenu le bénéfice de la loi de sursis.*

LE TERRIBLE ACCIDENT DE BUISSY-BARALLE

Le 14 juillet 1926, M. Henri Bécu, agriculteur à Feuchy et sa femme née Berthe Briront, qui traversaient en auto le passage à niveau de Buissy-Baralle (P.-de-C.) trouvaient la mort broyés par un train de la Compagnie Boisleux-Marquion.

A la suite de ce terrible accident, Eugène Duprez, garde-barrière, auteur involontaire de l'accident, était condamné par le Tribunal d'Arras à un an de prison avec sursis et à 200 francs d'amende ; et la Compagnie civilement responsable se voyait condamner à payer aux cinq enfants mineurs des époux Bécu, la somme de 663.329 francs, représentant le préjudice matériel et moral causé à ces enfants par la disparition de leurs parents.

En appel, hier, *la Cour a confirmé le premier jugement en ce qui concerne le garde-barrière Duprez, mais elle a réduit à 468.429 francs le montant des dommages-intérêts que la Compagnie Boisleux-Marquion devra payer aux enfants des infortunées victimes.*

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51

Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Le Dimanche à Roubaix

Musée Wœrtz. — A l'Hôtel de Ville, de 10 h. à 15 heures.

Spectacles. — Casino-Théâtre, en matinée et soirée « A tous les Diables ».

Concerts. — A l'Hôpital Barbieux, par le Cercle Symphonique Delezenne. Au Parc Barbieux, par l'Harmonie du Moulin et l'Orphéon « L'Union des Travailleurs » de 16 h. 30 à 18 h. 30.

Fête de Bienfaisance. — Par l'Amicale du Moulin, dans la cour de l'Ecole de la rue de Chanzy.

Sports. — Championnat féminin, au Stade Amédée Prouvost à 15 heures.

Basket-ball. — Racing-Club de Roubaix 2 contre Amicale Baillerie 2, à 10 heures, au Parc Jean Dupriez.

Amicale des Arts A, contre Amicale Archimède, à 9 h. terrain de l'Amicale des Arts.

Tir. — Amicale Delezenne, de 9 h. 30 à midi. — Amicale Montaigne, de 9 h. 30 à midi. — Amicale Turgot, de 10 heures à midi. — Amicale des Arts, de 9 h. 30 à midi.

Médecins de service : MM. A. Ballenghien, 53, rue Fosse aux Chênes ; M. Balenghien, 128, rue d'Inkermann.

Pharmaciens de service : MM. Willot, 37 rue du Vieil Abreuvoir ; Casteleer, 267, rue du Tilleul.

ADIEU, LA VALISE !

M. Bohn Paul, 30 ans, demeurant rue Nain, 59, avait commis l'imprudence de laisser stationner devant sa demeure une voiture automobile, de 20 h. 30 à 22 h. 30. Il commit même une deuxième imprudence. Il laissa, dans cette voiture abandonnée deux heures durant et dans une rue peu fréquentée, quand la nuit est venue, une valise.

Un passant lui a fait un sort : il l'a enlevée. Elle contenait un équipement de sport.

On recherche l'auteur de ce prélèvement vraiment facile. M. Bohn peut s'estimer heureux si on retrouve l'objet dérobé, de n'être pas l'objet d'un procès-verbal pour laisser ainsi sa voiture dans la rue, sans surveillance.

Souvenez-vous que le cirage crème JEANBART embellit et double la durée des chaussures.

LE FEU

Hier, vers 9 heures, un incendie se déclarait chez MM. Duvivier-Six et Senacq, mécaniciens-constructeurs, 24, rue de Sébastopol.

Il se manifesta dans les combres, où il fut occasionné par la cheminée de la forge.

Une rapide intervention des sapeurs-pompiers eut raison de ce petit sinistre, éteint avec quelques seaux d'eau. Dégâts : 500 fr.

Phonographes

J. BARDIAUX. Seule Maison 53, rue de Lannoy, accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé.

LUTHERIE JAZZ-BAND depuis 475 francs. Facilités de paiement. — Maison de confiance.

FÊTE NATIONALE ET FÊTE DES FABRICANTS

Sur la demande de l'Administration municipale, M. le préfet du Nord a autorisé les débitants de boissons de notre ville à tenir leur établissement ouvert durant la nuit du 14 juillet.

D'autre part, à l'occasion de la fête nationale et de la fête des Fabricants, l'administration municipale autorise tous les débitants de boissons de la ville à laisser danser et jouer de la musique dans leur établissement toute la nuit du 14 au 15 juillet et jusqu'à minuit les 13, 20, 31 juillet et 1er août.

Le stationnement des véhicules sera interdit sur la Grande-Place le jour de la Fête nationale du 14 juillet :

1° De 9 h. à 10 h. 30, pour le défilé des enfants des écoles ;

2° De 11 h. 30 à 13 h. et de 21 h. à 22 h. 30, pour les concerts qui y seront donnés par la musique municipale « La Grande Harmonie » ;

3° A partir de 22 h. 30, pour la fête de nuit organisée par la section féminine de la Fédération des Amicales laïques.

" LES DEBITANTS REUNIS "
" LA BRASSERIE DU CABARETIER "

La Société groupe actuellement 600 débitants, parmi lesquels les plus importants de la région. Ses bières, Blonde, Brune et Spéciale, obtiennent un succès sans précédents, à tel point que pour l'année en cours la Brasserie verra quadrupler sa production d'avant-guerre.

EXPLICATION MOUVEMENTÉE

Un conflit, qui a eu son dénouement sous la forme d'un match de boxe, a mis aux prises : Mme Wion Emilie, 49 ans, sans profession, rue de Lannoy, 208 et Mme Langlois Yvonne, 25 ans, même adresse.

Un procès-verbal de la rencontre a été dressé.

FERMETURE TARDIVE

A 1 h. 30 du matin, M. B... Julien, cabaretier, rue des Longues-Haies, 163, servait encore à boire à des consommateurs. Des agents venant à passer, dressèrent une contravention du débitant.

L'eau de Lucheux Source Royale se trouve chez tous les dépositaires, épiciers et pharm., et au dépôt central, 73, Av. de Bouffiers, Lambersart. 0—11401

EXCURSION A DUNKERQUE ET MALO-LES-BAINS DES LAURÉATS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES

C'est une journée de fête. La joie des enfants et des parents les accompagnant se donne libre cours. Dès le matin, la rue de la Gare et les environs s'animent d'un mouvement de vie inaccoutumée. Ce sont nos excursionnistes qui s'en donnent et qui n'hésitent pas à troubler de paisibles sommeils.

La gare est effervescente. On fait l'assaut du train. Puis, en avant vers la cité de Jean-Bart et sa vraie patrie : la mer !

Cette excursion annuelle, à laquelle l'administration municipale donne toute son attention est bien une des meilleurs preuves de soin avec lequel elle surveille l'éducation des enfants.

Une réception à la mairie de Dunkerque, par M. Valentin, maire, l'exécution de chœurs d'enfants au pied de l'admirable Hôtel de Ville, puis le banquet et les ébats furent les faits saillants de la journée.

Vers 9 heures, la caravane fatiguée et joyeuse rentrait à Roubaix, triomphalement.

La Fanfare La Paix n'était pas de trop pour faire suivre quelques traînards que la mer avait plus particulièrement fatigués.

Les enfants furent reçus à la mairie par M. Lebas et l'administration municipale, puis tout ce petit monde s'en fut goûter un repos bien gagné.

Chacun avait, dans la vie commençante, marqué une étape mémorable : Malo-Dunkerque, la vaste et troublante mer !

Bock Meyerbeer MARQUE ..... DÉPOSÉE

MENUS FAITS

Des infractions diverses ont été relevées au cours de la journée d'hier :

M. T... Charles, laitier, à Tourcoing, 102, rue Claude-Bernard, a fait l'objet d'une contravention pour embarras de la voie publique.

— M. N... Pierre, cabaretier, rue Henri-Carette, 64, pour avoir laissé jouer la musique dans son établissement après l'heure réglementaire.

— M. C... Paul, négociant, rue du Collège, 225, qui a laissé stationner son auto, dépourvue d'éclairage, en face de son habitation, à 2 heures du matin.

Casino-théâtre
50
Grande Rue
Roubaix

La Revue

A tous les Diables

2 actes et un prologue, de Bertal-Maullon, adaptation musicale de Courquin fils ; 25 tableaux, 200 costumes, 15 décors, sera donnée avec une troupe incomparable : dimanche, matinée et soirée ; lundi, en soirée.

Ne manquez pas cette occasion de voir un spectacle beau, plein d'esprit et de présentation tout à fait exceptionnelle.

Location : 12, place de la Liberté. — Téléphone : 13-14.

AU COLISEE

Rue de l'Epeule, Roubaix-Tourcoing, 486

Matinée à 15 h., Soirée à 20 h.

PAPA SANS GÊNE

avec Lois WILSON :

Graziella

l'immortel chef-d'œuvre de LAMARTINE

avec Jean DEHELLY

de la Comédie-Française

Adaptation musicale

DERNIÈRE HEURE

La situation du Cabinet Poincaré sérieusement compromise

Le Gouvernement va devoir faire face à un assaut très périlleux

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

La situation du Gouvernement, très diminuée ces jours-ci, était considérée hier soir, à la suite de l'audition du Président du Conseil par la Commission des finances de la Chambre, au sujet des traitements des fonctionnaires, comme *très sérieusement compromise.*

M. Poincaré s'est, en effet, refusé à incorporer dans le projet portant ouverture de crédits à être soumis la semaine prochaine au Parlement, un minimum de 8.000 francs dont l'application n'est prévue qu'à partir du 1er Janvier 1928. Or, cette question est capitale pour nombre de parlementaires et la déception éprouvée hier, pourrait influencer considérablement sur les prochains votes de la Chambre. Les modérés, masses importantes de la majorité, ne peuvent en effet pardonner au Gouvernement de les avoir laissé battre dans la question de la réforme électorale. En abandonnant M. Poincaré, ils trouveraient là l'occasion d'une revanche. Quant à une grande partie des groupes de gauche, la réforme électorale une fois votée, ils se souciront fort peu de soutenir un Cabinet qui s'est appuyé sur les éléments de droite.

Comme on le voit, le péril va être grand, d'autant plus que le président du Conseil annonçait son intention fort nette, de poser la question de confiance.

On peut donc prévoir pour le milieu de la semaine prochaine, le plus périlleux assaut que le ministère Poincaré aura eu à soutenir depuis son arrivée au pouvoir.

Le voyage des Américains dans notre région

La réception triomphale des héros de l'Océan à Calais

Ainsi que nous le disons d'autre part, Byrd et ses compagnons sont arrivés à Calais hier, à 15 h. 15.

Aussitôt, les quatre aviateurs descendent du train ; ils sont en grande tenue d'officiers de marine américains, avec casquettes blanches. Derrière eux arrivent le professeur Gibbons et sa femme ; le docteur et Mme Bainbridge ; puis, en uniformes, le commandant Dupré, attaché naval américain, et sa femme ; le commandant Kirpatrick, attaché naval, et madame ; le colonel Bentley Mott, attaché militaire, en uniforme de l'armée américaine, et madame ; le major Yount, attaché de l'Aéronautique américaine, en kaki ; le docteur Gros, président de l'escadrille Lafayette, en civil ; le capitaine Lhopital, officier d'ordonnance du Maréchal Foch, en bleu horizon, tout chamarré de décorations ; M. Caudelier, représentant le ministère de la Marine, en impeccable habit noir, et M. Lenouvel, journaliste.

LES PRÉSENTATIONS

Le consul américain se porte rapidement au devant du groupe. Il salue Byrd et ses compagnons en anglais et leur serre la main dans un shake-hands énergique.

Puis, avec eux, il se porte au devant de M. Léon Vincent, maire de la ville de Calais, et des membres de l'Administration municipale, à qui également en anglais, il présente les aviateurs et leur suite.

C'est encore en anglais que M. Léon Vincent, qui parle élégamment cette langue, leur présente ses souhaits de bienvenue et ceux de la ville de Calais, ajoutant combien la « Cité des Bourgeois » était heureuse de les recevoir et de les acclamer.

Le cortège se mit ensuite en route acclamé sur tout son parcours par une foule énorme, puis arriva à l'Hôtel de Ville.

A L'HOTEL DE VILLE

Par le grand escalier d'honneur, Byrd, ses compagnons et sa suite, gagnent le grand salon où sont installés des tables en fer à cheval autour desquelles ils prennent place, ainsi que de nombreuses personnalités qui ne se trouvaient pas à Maritime. Nous notons : MM. Maxime Boulanger, député de Guines, qui avait excusé son collègue, M. le docteur Berguel, député de Calais ; Bodin, président de la Chambre de Commerce de Calais ; Rembert, juge au Tribunal de Commerce ; Coz, administrateur de la Marine ; Hembert, premier adjoint au maire ; Melle, adjoint aux Travaux ; Ringot, Bricout, conseillers municipaux ; Duriez, adjoint à l'Hygiène ; Delmet, Ranson, Courbot, conseillers municipaux ; Ledoux, commandant la Cie des Pompiers ; Pillets, membre de la Chambre de Commerce ; Clerc, professeur à l'Ecole Professionnelle, etc..., etc...

« CITOYEN » DE CALAIS

M. Léon Vincent, maire de Calais, prend le premier la parole et dit combien la ville, qui a assisté, jadis, à l'exploit de Blériot et aux essais infructueux de Latham, est heureuse de recevoir les quatre héros américains de la traversée de l'Atlantique.

Au nom du Conseil municipal, il nomme le commandant Byrd citoyen de Calais, et lui remet la médaille commémorative de la ville de Calais, associant, dans un même hommage, les trois compagnons de l'aviateur américain. Il lève sa coupe aux Etats-Unis et à la France, dont l'exploit des Lindbergh, des Chamberlain, des Byrd, a encore resserré les liens d'amitié.

Byrd est encore salué par MM. Henry Kanisard, délégué de l'Aéronautique ; Moreau, sous-préfet ; Peytral, préfet du Pas-de-Calais, et M. Narcisse Boulanger, député du Pas-de-Calais.

LES REMERCIEMENTS DU HÉROS

Le commandant Byrd prend alors la parole en son nom, au nom de ses compagnons et en celui des délégués américains.

Il exprime ses remerciements profonds pour la si belle réception que lui a ménagée l'Administration municipale et la ville de Calais.

Il est fier, ajoute-t-il, d'être nommé citoyen de Calais, la ville qui a compté tant de héros.

Il termine aux cris de « Vive la France ! ».

M. Bodin, président de la Chambre de Commerce, offre alors aux dames des délégués américains, de jolis coffrets contenant les plus charmants spécimens de la dentelle calaisienne.

AU BALCON DE L'HOTEL DE VILLE

Cependant, au dehors, la foule acclame sans arrêt les aviateurs.

Alors, conduits par M. le Maire et par M. Carter, consul américain, Byrd et sa suite gagnent le balcon de l'Hôtel de Ville.

A leur apparition, les acclamations redoublent.

Alors, Byrd, très ému, s'écrie d'une voix forte : « Vive la France ! ». La foule, trépidante, répond : « Vive l'Amérique ! », « Vivent les Etats-Unis ! », « Vive Byrd ! ».

Enfin, les aviateurs apposent leur signature sur le livre d'or de Calais, puis le cortège se dirige vers Dunkerque, encore acclamé par la foule.

LA DISTRIBUTION DES PRIX AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

La distribution des prix aux élèves du Conservatoire aura lieu dimanche prochain 10 juillet, à 10 heures très précises, sous la présidence de M. le docteur L. Dupré, adjoint au Maire.

Les lauréats des concours d'honneur et de fin d'année se feront entendre et exécuteront le programme suivant : 1. Deux pièces pour hautbois (Ch. Lefèvre), par M. Allyns, élève de M. Vandeputte ; 2. L'Isle Joyeuse, pour piano (Debussy), Mlle Van Mullen, élève de Mlle Hordelr ; 3. Ronde pour violon (Mozart), M. Tesse, élève de M. Lesomte ; 4. La Reine de Saba, air (Gounod), Mlle Bouché, élève de M. Fontaine ; 5. Le vieux pion (E. Rostand), par M. J. Brochen, élève de M. Roume ; 6. Andante et scherzo pour flûte (Gannel), M. Bara, élève de M. Dusausoy ; 7. Toccata pour piano (Debussy), Mlle Bacquart, élève de Mlle Hordelr ; 8. Ballade et polonaise pour violon (Vieuxtemps), M. Delbecque, élève de M. Lecomte ; 9. Les Guelfes (B. Godard), par M. Deuève, élève de M. Agnus.

Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Lecomte, accompagnatrice du Conservatoire.

UNION DES SOCIÉTÉS de SECOURS MUTUELS

Election de trois délégués des Sociétés de Secours mutuels aux Commissions cantonales d'Assistance obligatoire.

Le Conseil d'Administration de l'Union des Sociétés de Secours mutuels de Roubaix et de ses cantons, rappelle aux délégués désignés par leurs Sociétés pour cette élection, qu'ils doivent prendre part au vote aujourd'hui, de 11 à 13 h., Salle des Adjudications de la Mairie de Roubaix et qu'ils ont pour devoir d'accorder leurs suffrages aux candidats de l'Union des S. S. M. de Roubaix et ses cantons.

MM. Emile Degand, président de l'Union des Sociétés de Secours mutuels de Roubaix et de ses cantons, Président de la Société de S. M. des Anciens Militaires, Président de la Société de S. M. « La Jeunne d'Arc », Président de la Pharmacie de l'Union des S. S. M. de Roubaix ; M. Edouard Marlin, administrateur de la Société de Secours mutuels « Les Anciens Gradés Français ».

Arthur Chrétien, membre participant de la Société « L'Employé », secrétaire-fondateur de la Mutuelle des Anciens Orphelins et Orphelines des Hospices de Roubaix, secrétaire de la Mutuelle des Ouvriers Boulangers et Conducteurs de Pain de Roubaix et les environs, membre de l'Association Amicale du Personnel administratif des Etablissements publics d'assistance de France.

***

La circulaire suivante a été adressée à tous les électeurs :

Cher Collègue,

Nous vous prions de trouver ci-inclus une enveloppe ainsi qu'un bulletin de vote en vue de l'élection qui aura lieu le 10 juillet, de 11 à 13 heures, salle des adjudications de la Mairie de Roubaix.

Nous n'allons pas nous étendre ici à vous faire les éloges des trois candidats que présente à vos suffrages notre union, vous les connaissez suffisamment ; du reste, leur passé tout de dévouement à nos organisations mutualistes, n'est-il pas le plus sûr garant qu'ils auront remplir leur mandat à la Commission cantonale d'assistance, si vous leur accordez votre confiance dimanche prochain.

Aussi nous espérons que vous voterez pour nos amis Emile Degand, Edouard Martin, Arthur Chrétien.

N. B. — Les candidats ci-dessus désignés tiennent à déclarer hautement qu'en sollicitant les suffrages des délégués des Sociétés de secours mutuels ils ne poursuivent qu'un seul but : celui de servir fidèlement les intérêts de la Mutualité en se basant sur les principes de justice et de fraternité, seule façon de respecter la confiance des votants.

SUCCÈS LITTÉRAIRES

Nous relevons dans le palmarès « Des Jeux floraux de la Manche », le nom de notre concitoyen, M. Marcel Clève, membre de « La Muse de Nadaud » et de la Société des auteurs, qui se voit décerner une Mention très honorable, section théâtre, pour sa pièce en 1 acte en vers : « *Vox populi* ».

Aux Rosati de Flandre, M. Joseph Salembier-Lenoir, également membre de « La Muse », obtient au concours de poésie, sujet libre, le 2e prix (prix Scrive-Loyer), au concours Paul Michaux, sujet imposé : Glorification du travail (poésie), une mention honorable avec diplôme.

Nous présentons aux lauréats toutes nos félicitations.

BRADERIE DU 14 JUILLET

Les commerçants de la rue de Mouvaux organisent leur braderie annuelle du 14 juillet. 200 francs de prix seront tirés au sort entre les marchands inscrits. L'inscription se fera chez Desbonnet, rue de Mouvaux, numéro 120, et le tirage au sort chez Emile Deuninck, 58, rue de Mouvaux.

TARIF DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ

Le prix de l'électricité pour éclairage est fixé à 1 fr. 47 le kwh à partir du 1er juin et celui du gaz à 0 fr. 76 le m. c. à partir du 1er juillet.

ABONNEMENTS BARET

Les Tournées Ch. Baret ont l'honneur de signaler à leur aimable clientèle que leurs agendas d'abonnement actuellement en cours de distribution, contiennent une erreur d'impression.

Le tarif de l'abonnement aux premières galeries est de 98 fr. au lieu de 116 fr., faisant bien ressortir une économie de 14 fr. sur le tarif des mêmes places prises une à une au bureau.

Nous rappelons que la souscription est ouverte chez Mlles Jubé, instruments de musique, 16, rue de la Gare, à Roubaix.

Lithinés du Docteur Gustin

Boisson alcaline. - Lithinée. - Délicieuse à boire aux repas.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

COMITÉ DES FÊTES DES QUARTIERS DU FONTENOY, GARE ET ST-JOSEPH. — Le 14 juillet grand jeu de dés avec 1.000 fr. de prix, offert par la ville de Roubaix et le Comité des Fêtes. Les cabaretiers ayant un jeu de dés chez eux sont prévenus que leurs listes devront être rentrées au siège 127, rue du Fontenoy le 14 à 9 h. du soir sous peine d'être annulées.

Le rebattage aura lieu le 17 chez Julien Tiberghien 97 rue Richard Lenoir et la distribution des prix sitôt le rebattage fini chez M. Henri Terryn, rue de Toulouse 43.

Fêtes officielles des 13, 14 et 15 août 1927.

Les Sociétés Musicales et particulières tels que Société de Boules, Tir à l'Arc, à l'Arbalète, Pêche, Cycliste, Colombophile, Cartes Dés, etc., désireuses de participer au cortège du dimanche 14 août, sont priées d'envoyer leur adhésion au siège, 1.000 fr. de primes leur seront allouées en plus ils pourront participer aux jeux populaires dotés de plus de 1.000 fr de prix. Mise gratuite.

Les Sociétés carnavalesques, chars, groupes, couples, isolés, bigophones, etc. sont également priés d'envoyer leur adhésion pour le Carnaval d'Eté du lundi 15 août, au plus tard pour le 10 août. 5.000 fr. de prix.

AMICALE ORAN. — La Commission de l'A. A. E. Oran organise, le dimanche 17 juillet, une grande foire aux plaisirs dont le succès est assuré étant donné la participation des différentes sections féminines et masculines de la F. A. L. et de la réputée symphonie Delezenne.

De nombreux jeux, tirs, fléchettes, trou madame, tribibi, massacre, etc., etc., feront la joie des petits et des grands.

Il y aura, de plus, café-concert avec le concours assuré d'excellents chanteurs et de bons musiciens ; séances de cinéma et de prestidigitation par un prestidigitateur célèbre.

Les cartes d'entrée donnant droit à la tombola dotée de nombreux lots, sont mises en vente au prix de 0.50 chez tous les membres de la Commission et chez différents commerçants du quartier.

Le matin, à 10 h. 30, aura lieu, à l'école, une manifestation laïque sous la présidence d'honneur de M. Prot, inspecteur, au cours de laquelle les élèves de l'école exécuteront deux chants.

Un grand bal de famille clôturera cette belle journée. Le mauvais temps ne pourra en rien contrarier la fête. En cas de pluie, celle-ci ayant lieu dans des locaux couverts.

TIR. — Les stands seront fermés jusqu'à une date ultérieure qui sera annoncée dans la presse.

COMMUNICATIONS. — Mardi soir, réunion obligatoire de la Commission. Les membres possesseurs de cartes invendues sont priés de les rapporter. Dernières dispositions à prendre.

AMICALE DE LA RUE ST-VINCENT-DE-PAUL (Filles). — Réunion mensuelle, le lundi 11 juillet à 7 heures : Bibliothèque

ETAT-CIVIL

Naissances : André Mercier, rue de Flandre 21. — Régine Raymaeckers, rue Desaix 29. — Yvette Gressler, rue Raphaël 4. — Jacqueline Deviaminck, rue Bell 25. — Marcel De Grave, rue Soult, 30. — Jaqueline Berger, rue Saint-Maurice 46

Publications : Robert Chevalier, employé, rue St-Etienne 8 et Madeleine Viaene, employée, rue du Coq Français 150. — Emile Cogs, tourneur, rue Marc Seguin 14 et Marie Liagre, tisserande, à Lille (Nord).

Décès : Julien Mondet, veuf Riga, 71 ans, Bd de Reims 46.

BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

La Brasserie de tout le monde parce qu'elle permet à CHACUN de devenir son propre brasseur et parce que sa bière double 4° a coûté pour le dernier exercice

48 fr. de moins à la rondelle

que le prix fixé dans la région.

WATTRELOS

LE DIMANCHE A WATTRELOS

Etat-Civil. — De 10 à 12 heures.

Tir. — Fraternelle des Combattants : de 9 h. 30 à 12 h. 30, tir d'entraînement.

Réunions d'Amicales. — Amicale des garçons du Laboureur à 10 heures, réunion générale, tir. — Amicale du Crétinier de 10 h. à midi, remise des prix du concour de tir

Cercle Horticole. — Assemblée générale à 16 h.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la filature du Saint-Liévin, Albéric Cousin, âgé de 18 ans, mécanicien, demeurant rue Traversière, n. 21, a eu le doigt écrasé entre un tréteau et son allonge : écrasement de l'index droit.

— A l'usine Leclercq-Dupire, Médélia Juillard, âgée de 31 ans, tisserande, demeurant rue Hoste, 21, a reçu un coup de navette. Plaie contuse du bras droit : 12 jours repos.

— A l'usine Kuhlmann, J.-B. Poudeville, âgé de 65 ans, maçon, demeurant rue Lemridan-Noclain, au cours de son travail, s'est blessé à la main droite. Plaie infectée de la main droite et lymphangite du bras : 15 jours de repos.

— A la Lainière, Henri Stelandre, âgé de 49 ans, turbineur, demeurant à Roubaix, en conduisant un chariot est tombé sur le bras. Contusion de l'avant-bras droit : 12 jours.

— A l'usine Leclercq-Dupire, Elise Vandevyver, âgée de 36 ans, visiteuse, demeurant à Herseaux, a fait une chute dans l'usine. Déchirure musculaire, région lombaire : 10 j.

— Même usine, Edouard Deuley, âgé de 34 ans, mouleur, demeurant hameau du Breuil, 3, au cours de son travail, a reçu une barre de fer sur la face. Coupure profonde et fracture du nez : 20 jours de repos.

— Dans un chantier de l'entreprise Auger et Bonnet, Marcel Cother, menuisier, demeurant à Mons-en-Barœul, en décoffrant une planche, a reçu un coup sur la cuisse. Forte contusion de la cuisse gauche : 15 jours de repos.

— A l'usine Kuhlmann, Célestin Delchambre, âgé de 45 ans, chauffeur, demeurant à Esplerres, en vidant une berline, a été blessé au pied. Contusion du gros orteil gauche : 12 jours de repos.

— Dans l'entreprise A. Imbrecht, Henri Vérace, charretier, demeurant à Roubaix, en se rendant dans l'écurie, s'est fait une plaie et contusion de la jambe droite : 12 jours de repos.

— Dans un chantier de la Compagnie Générale, Jules Andrieux, manœuvre, demeurant à Roubaix, en travaillant, s'est donné un coup de marteau sur la main. Hématome sous unguéal du majeur gaucho : 12 jours.

LUNETTES, Pince-Nez, Herboristerie Demortier Bandages, Ceintures, 62, rue du Crétinier.

PHARMACIENS DE GARDE. — Le dimanche 10 juillet : M. Delerue, rue Carnot, 310, Laboureur.

Le jeudi 14 juillet : M. Deninal, angle des rues Carnot et du Moulin (Centre).

CONCOURS DE CHANT ET DE DÉCLAMATION. — Le délai pour les inscriptions aux concours de chant et de déclamation expire demain lundi, à 17 heures. Il est rappelé aux concurrents qu'ils doivent déposer les morceaux choisis au Bureau du Secrétariat de la Mairie, 2e guichet.

Aucune inscription ne sera reçue après cette date

CORTÈGE DU 14 JUILLET. — Les inscriptions des Sociétés libres au cortège du 14 juillet sont reçues jusqu'au lundi 11 juillet à 17 heures, au Secrétariat de la Mairie, 2e guichet.

FÊTE NATIONALE. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les débitants de boissons, cafetiers et tenanciers d'autres lieux publics, pourront laisser leurs établissements ouverts pendant les nuits des 13, 14 et 15 juillet.

Ils pourront aussi, du 13 au 15 juillet, jouer ou laisser jouer de la musique et laisser danser, mais seulement jusqu'à une heure du matin.

PAIEMENT DES SECOURS. — On paiera, rue Jean-Jaurès, 1, mardi 12 juillet, de 9 à 11 heures et demie, les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel. Se munir de la carte d'identité.

DISTRIBUTION DE VIANDE AUX INDIGENTS. — A l'occasion de la Fête Nationale, une distribution de bons de viande aux indigents qui reçoivent habituellement des bons de pain du Bureau de bienfaisance, aura lieu, 1, rue Jean-Jaurès, mercredi 13 juillet, de 10 heures et demie à midi.

Se munir de la carte numérotée.

ETAT CIVIL. — *Naissances :* Elyane Béhaegle, rue du Moulin, 45 ; Paulette Lempereur, rue Jules-Guesde, 253.

Publications de mariages : Victor Deronsart, boulanger, rue des Ballons, 237, et Rachel Hage, sans profession, rue de la Poste, n. 25 ; Marcel Tiberghien, tourneur en fer, rue de l'Industrie, 108, et Aline Lerouge, soigneuse, rue d'Alger, 106 bis, à Roubaix ; Clément Hayt, maçon, rue de Normandie, 1, cour Masquelier, 2, à Tourcoing, et Suzanne Sinloens, soigneuse, rue de l'Union, imp. Devlaeminck, 6.

Décès : Paulette Renard, 22 jours, rue de France, 34 ; Marie Thérèse Delvinquière, 3 jours, rue Faidherbe, 42.

CINE-BAL JACOBS

236, RUE CARNOT, WATTRELOS

GRAND BAL PERMANENT de 3 h. à 11 h., aujourd'hui et jeudi 14 juillet. — Au ciné : **MARTYRE** (2e et dernière époque) ; — **LE JUIF ERRANT** ; — **NEST PAS BANDIT QUI VEUT**, film d'aventures ; — **PATHÉ-REVUE.**

CROIX

ETAT CIVIL. — *Naissances :* Serbruyne Gaston, rue des Ogiers, 156 ; Baert Robert, rue du Toukin, 18.

WASQUEHAL

LA VICTIME DE L'ACCIDENT DE LA PLACE DE LA POSTE VA MIEUX

Nous avons relaté hier l'accident survenu à M. Antonio Favret, qui fut projeté en bas d'un échafaudage place de la Poste. Cet ouvrier qui fit une chute d'environ 5 mètres s'en tirera à bon compte. En effet, M. le docteur Berthou n'a relevé qu'une forte contusion de la partie postérieure de la poitrine et une plaie épidermique du coude gauche. Sauf complications, ces blessures entraîneront une incapacité de travail de 12 jours.

FUNÉRAILLES. — Hier matin à 10 h. ont eu lieu, les funérailles de M. le docteur Jacquemont. Une assistance nombreuse suivait le cortège.

A l'issue de la cérémonie, M. le Docteur V. Lepiat, Chirurgien de l'hopital retraça la vie du défunt qui, pendant près de 50 ans, exerça à Wattrelos.

M. Lepiat rendit un suprême hommage à son regretté confrère pour les services rendus aux déshérités, atteints par la maladie.

La cérémonie prit fin vers 11 h. 30 et le convoi se dirigea vers le cimetière de Roubaix où eut lieu l'inhumation.

LA DUCASSE DU CAPREAU. — Cette fête de quartier qui obtient chaque année un très grand succès, a lieu aujourd'hui dimanche et se continuera demain lundi 11. De nombreux forains y sont installés et le programme des deux journées est très attrayant. Pour le dimanche, on note : Courses pédestres, courses aux pommes de terre, carrousel en brouettes, jeux de dés, grand bal champêtre, etc...

Le lundi, à 13 heures, grand banquet offert aux vieillards des petits ménages par le Comité organisateur. A 17 h. 30, départ de la course cycliste (circuit de Wasquehal) dotée de 350 francs de prix.

LA TOMBOLA DES NOCES D'OR. — C'est aujourd'hui dimanche, à 11 heures précises, qu'aura lieu au Rond-Point du Capreau, le tirage de la tombola offerte aux porteurs de programmes officiels des fêtes qui se sont déroulées le 6 juin dernier et aux souscripteurs.

COURS DE SOLFÈGE. — Les cours gratuits de solfège ont lieu tous les mardis à 19 heures, aux sièges de la Fanfare et de la Jeune France, où les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

FERMETURE DES COLOMBIERS. — Les colombiers autres que pour pigeons-voyageurs devront être fermés du 20 juillet proch